

## Communiqué de presse

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
BOURGOGNE

Dijon, le 20 janvier 2012

**Durant la période de janvier à avril 2012, le Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, par le biais de son service en région, la DREAL Bourgogne, lance une enquête sur la mobilité des habitants des zones rurales, avec pour site pilote le Pays de Puisaye-Forterre. 1 500 habitants seront interrogés sur leur mobilité.**

De janvier à avril 2012, le bureau d'étude Alycesofreco contactera par téléphone environ 1 500 personnes pour recueillir leurs pratiques de déplacements et leurs besoins en matière de mobilité. Cette enquête a pour but de mieux connaître les comportements en matière de mobilité de plus de 45 000 habitants des territoires ruraux du Pays de Puisaye-Forterre et du canton d'Aillant-sur-Tholon.

L'État souhaite pouvoir exploiter cette enquête avec l'ensemble de ses partenaires (Région Bourgogne, Département de l'Yonne, Département de la Nièvre, Pays de Puisaye-Forterre) avant fin 2012 pour alimenter les réflexions en matière de mobilité en milieu rural. Il s'agit de construire des alternatives à la voiture « solo » (conducteur seul dans sa voiture personnelle) crédibles à la campagne.

La méthode d'enquête mise en place par la DREAL Bourgogne, labellisée par le CERTU<sup>1</sup>, a déjà été appliquée à plusieurs territoires en Bourgogne : Chalon-sur-Saône en 2004, Nevers en 2005, Mâcon en 2008 et Creusot-Monceau en 2011. Créée à l'origine pour les pôles urbains, cette méthode est utilisée pour la première fois sur un territoire exclusivement rural. Face aux enjeux que représentent les zones rurales en matière de déplacements (éloignement des pôles d'emplois, isolement des personnes les plus fragiles, renchérissement du coût du pétrole ...), l'État et les élus locaux souhaitent se doter aujourd'hui d'éléments de compréhension clefs pour faire face aux besoins spécifiques de mobilité de ces populations.

L'Enquête Nationale Transport et Déplacement<sup>2</sup> réalisée en 2008 a montré que les ménages résidant en zones rurales sont plus dépendants de leur voiture que les autres ménages français. On y recense parmi les adultes plus de voitures que la moyenne nationale (0,9 voiture par adulte sur les communes rurales contre 0,6 dans les centres d'aires urbaines de plus de 100 000 habitants et même 0,3 à Paris) ... a contrario le nombre de personnes sédentaires, ne quittant jamais leur domicile, est également plus important à la campagne.

De manière générale, la voiture reste le mode de transport dominant des déplacements : en 2008, 65 % d'entre eux sont réalisés en voiture – comme passagers ou conducteurs – et parcourent 83 % des distances, contre respectivement 63 % et 82 % en 1994. Dans les zones moins denses, la croissance démographique s'est conjuguée à l'augmentation de la mobilité et à l'allongement des déplacements. Ce sont ces zones qui ont fait croître le trafic automobile national de 30 % en quatorze ans.

**Les territoires ruraux sont donc aujourd'hui au cœur des enjeux économiques, écologiques et sociaux en matière de mobilité. L'Enquête Déplacements Territoires Ruraux réalisée en Puisaye-Forterre et pilotée par l'État a pour volonté d'alimenter les réflexions et les actions nationales et locales autour de ces trois enjeux du développement durable.**

<sup>1</sup> CERTU : Centre d'Études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques [www.certu.fr](http://www.certu.fr)

<sup>2</sup> Les conclusions de cette enquête nationale sont compilées pour une grande partie dans l'ouvrage suivant : « La mobilité des Français, panorama issu de l'enquête nationale transports et déplacements 2008 », CGDD, décembre 2010, 228p. Accessible gratuitement sur le site internet du SOes : [www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr)

### Contact Mobilité DREAL Bourgogne

Elsa ALEXANDRE – tel 03 45 83 21 02  
[elsa.alexandre@developpement-durable.gouv.fr](mailto:elsa.alexandre@developpement-durable.gouv.fr)

### Contact Pays de Puisaye-Forterre

Gaël PIEDOIE – tel 03 86 74 19 19  
[environnement.puisayeforterre@yahoo.fr](mailto:environnement.puisayeforterre@yahoo.fr)

### Contact PRESSE

Fabien GRANGE – tel 03 45 83 22 75  
[Fabien.grange@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Fabien.grange@developpement-durable.gouv.fr)

### Annexes :

- Annexe 1 : les partenaires de l'étude
- Annexe 2 : la liste des communes couvertes par l'enquête (communes du Pays de Puisaye-Forterre et du canton de l'Aillantais)

## Annexe 1

### Liste des partenaires de la DREAL Bourgogne

#### Services de l'État :

- CERTU
- CETE de Lyon
- CETE de l'Est
- Direction Départementale des Territoires de la Nièvre
- Direction Départementale des Territoires de l'Yonne

#### Collectivités locales :

- Conseil régional de Bourgogne
- Conseil général de la Nièvre
- Conseil général de l'Yonne
- Pays de Puisaye-Forterre

#### Autres :

- Alterre Bourgogne
- Alycesofreco

## Annexe 2

Liste des communes couvertes par l'enquête (communes appartenant au Pays de Puisaye-Forterre et au canton de l'Aillantais):

Code INSEE	Nom de la commune
89046	BLENEAU
89072	CHAMPCEVRAIS
89073	CHAMPIGNELLES
89324	ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES
89365	SAINT-PRIVE
89408	TANNERRE-EN-PUISAYE
89462	VILLENEUVE-LES-GENETS
89220	LAVAU
89254	MEZILLES
89325	RONCHERES
89344	SAINT-FARGEAU
89352	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
58012	ARQUIAN
58033	BITRY
58036	BOUHY
58094	DAMPIERRE-SOUS-BOUHY
58227	SAINT-AMAND-EN-PUISAYE
58270	SAINT-VERAIN
89179	FONTENOY
89216	LAINSECQ
89222	LEVIS
89273	MOUTIERS-EN-PUISAYE
89331	SAINPUITS
89340	SAINTE-COLOMBE-SUR-LOING
89367	SAINTS
89368	SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE
89400	SOUGERES-EN-PUISAYE
89416	THURY
89420	TREIGNY
89125	COURSON-LES-CARRIERES

89148	DRUYES-LES-BELLES-FONTAINES
89174	FONTENAILLES
89177	FONTENAY-SOUS-FOURONNES
89182	FOURONNES
89215	LAIN
89252	MERRY-SEC
89260	MOLESMES
89270	MOUFFY
89283	OUANNE
89383	SEMENTRON
89405	TAINGY
89147	DRACY
89173	FONTAINES
89217	LALANDE
89221	LEUGNY
89272	MOULINS-SUR-OUANNE
89419	TOUCY
89472	VILLIERS-SAINT-BENOIT
89033	BEAUVOIR
89139	DIGES
89150	EGLENY
89228	LINDRY
89286	PARLY
89311	POURRAIN
89070	CHAMBEUGLE
89086	CHARNY
89097	CHENE-ARNOULT
89103	CHEVILLON
89138	DICY
89163	LA FERTE-LOUPIERE
89178	FONTENOUILLES
89192	GRANDCHAMP
89241	MALICORNE
89243	MARCHAIS-BETON
89294	PERREUX
89317	PRUNOY

89343	SAINT-DENIS-SUR-OUANNE
89358	SAINT-MARTIN-SUR-OUANNE
89454	VILLEFRANCHE
89003	AILLANT-SUR-THOLON
89053	BRANCHES
89078	CHAMPVALLON
89088	CHASSY
89167	FLEURY-LA-VALLEE
89196	GUERCHY
89213	LADUZ
89251	MERRY-LA-VALLEE
89275	NEUILLY
89281	LES ORMES
89304	POILLY-SUR-THOLON
89334	SAINT-AUBIN-CHATEAU-NEUF
89356	SAINT-MARTIN-SUR-OCRE
89360	SAINT-MAURICE-LE-VIEIL
89361	SAINT-MAURICE-THIZOUAILLE
89384	SENAN
89397	SOMMECAISE
89457	VILLEMER
89473	VILLIERS-SUR-THOLON
89484	VOLGRE